

Le RN mariniste, faux-nez du féminisme

Quelle conception des droits des femmes défend le RN de Marine Le Pen ? Pour le comprendre, D&L a interrogé Françoise Thébaud, professeure émérite d'histoire contemporaine de l'université d'Avignon et spécialiste de l'histoire des femmes et des féminismes au XX^e siècle⁽¹⁾.

D&L : Que nous apprend l'histoire de la vision des femmes et de leurs droits qu'a portée l'extrême droite ?

Françoise Thébaud : Le Rassemblement national, nom depuis 2018 de l'ancien Front national, fondé en 1972 par Jean-Marie Le Pen et des nostalgiques de Vichy et de l'Algérie française, séduit de plus en plus de Français, des hommes mais aussi des femmes qui pourtant se sont longtemps détournés de ce parti viriliste et extrémiste. Le *gender gap* électoral, dont parlaient les politologues, s'est beaucoup effrité depuis l'accession à la présidence du parti, en 2011, de Marine Le Pen, et les électrices votent pour ses candidats dans des proportions voisines à celles des hommes, respectivement 32 % et 36 % au premier tour des législatives de 2024, selon une enquête Ipsos.

Marine Le Pen, candidate pour la quatrième fois à l'élection présidentielle, espère gagner en 2027 et compte sur les voix des Françaises. Il est donc urgent de déciller les yeux des électrices et de rappeler que l'extrême droite, famille politique à laquelle appartient le RN, n'a jamais été favorable aux droits des femmes et s'est toujours opposée aux mouvements féministes qui revendiquaient plus d'égalité entre les sexes et de liberté pour les femmes. Être une épouse et mère, soumise à l'autorité de l'homme de la famille, est le destin naturel des femmes : telle est la vision patriarcale portée historiquement par l'extrême droite. Il est vrai que, dans une France nataliste depuis la Grande Guerre, la plupart des partis et nombre des forces vives de la nation ont longtemps partagé cette vision, mais jamais de façon aussi extrême et constante. Il faut rappeler, à cet égard, le programme politique et les mesures prises par le régime de Vichy. Les femmes sont une des cibles prioritaires de la « Révolution nationale » qui, dans une

conception organiciste et hiérarchisée de la société, remplace la trilogie républicaine par celle de « Travail, famille, patrie ». Accusées d'avoir péché par égoïsme et individualisme, défauts qui seraient des héritages de la Révolution française, elles doivent désormais assumer leur destin naturel et régénérer la communauté nationale. Diverses mesures sont prises dans ce but : interdiction du travail des femmes mariées dans les administrations et services publics (11 octobre 1940) ; limitations apportées au droit au divorce (2 avril 1941) ; aggravation de la répression de l'avortement (2 septembre 1941), puis prescription de la peine capitale pour le fait de « procurer ou de tenter de procurer » un avortement (15 février 1942) ; généralisation à tous les niveaux d'un « enseignement ménager familial » pour les filles (18 mars 1942) ; protection de la « dignité du foyer loin duquel l'époux est retenu en raison des circonstances de guerre » (23 décembre 1942). Quant à la Fête des mères, sans être inventée par Vichy, elle est alors popularisée par une propagande à l'échelle nationale et la mobilisation des enfants des écoles.

Tous les actes constitutionnels, législatifs ou réglementaires de Vichy sont annulés à la Libération, et l'extrême droite n'a plus jamais été au pouvoir. Si les gouvernements républicains d'après-guerre promeuvent également la famille et la natalité, la législation répressive contre la contraception et l'avortement, ainsi que l'image d'un destin naturel, se délitent peu à peu à partir des années 1960, sous la poussée du Planning familial puis du féminisme dit de la « deuxième vague ». Au fil des décennies, il devient difficile pour une figure politique d'invoquer une inégalité entre hommes et femmes ou de vouloir cantonner les femmes à un rôle maternel. À rebours, Jean-Marie Le Pen déclare au *Parisien*, en 1996, qu'il est « ridicule de penser que leur corps [celui des femmes] leur appartient, il appartient au moins autant à la nature et à la nation » ; et, dans sa campagne présidentielle de 2012, Marine Le Pen condamne encore les « avortements de confort ».

Aujourd'hui, en France et en Europe, nombre de figures marquantes de l'extrême droite sont des femmes. Cela marque-t-il une rupture avec cette histoire ?

Non, il n'y a pas de véritable rupture. Avant de revenir au RN et à Marine Le Pen, quelques mots du cas italien où Giorgia Meloni, cheffe du parti Fratelli d'Italia, a fait campagne en 2022 sous la devise : « Dieu, famille, patrie » (Dio, patria, famiglia). La référence

« Marine Le Pen espère gagner en 2027 et compte sur les voix des Françaises. Il est donc urgent de déciller les yeux des électrices et de rappeler que l'extrême droite, famille politique à laquelle appartient le RN, n'a jamais été favorable aux droits des femmes et s'est toujours opposée aux mouvements féministes. »



© WYSLIP16, LICENCE CC

« Les jeunes femmes de Némésis se disent “féminines et féministes”, mais refusent le féminisme “de gauche”, jugé “radical”. Parmi leurs chevaux de bataille, les violences faites aux femmes, dont elles rendent responsables les migrants non occidentaux. » (F. Thébaud)

Ici lors de la manifestation contre les violences sexistes, sexuelles et de genre, le 22 novembre 2025, à Paris.

à Dieu n'est possible que dans un pays très catholique mais en France aussi, les milieux catholiques traditionalistes ont toujours pourfendu les revendications émancipatrices des femmes. Giorgia Meloni tente de limiter le recours à l'avortement, s'oppose aux droits des couples de même sexe et agit peu contre les violences faites aux femmes. Mais elle n'ose pas revenir sur la législation progressiste des dernières décennies et se voit contestée sur sa droite par un nouveau venu, le parti Futuro Nazionale, dirigé par Roberto Vannacci. Cet ex-général dénonce l'échec de la politique migratoire et inclut dans son programme des thèmes masculinistes, proposant sans vergogne l'instauration d'un « patriarcat méditerranéen » et l'abolition du crime de féminicide. Comme je l'ai déjà dit, Marine Le Pen prend la tête du FN en 2011. Depuis lors, elle œuvre à dédramatiser ce parti, à mettre à distance l'héritage viriliste et sexiste de son père : exclusion des membres les plus extrémistes, dont Jean-Marie Le Pen en 2015 ; recentrage du discours sur la souveraineté nationale, l'immigration et la sécurité ; adoption, en 2018, d'un nouveau nom qui met l'accent

sur le « rassemblement ». Pour attirer les Françaises, elle joue la carte « femmes », se présentant comme une femme moderne, mère de famille de trois enfants, divorcée, travaillant. Elle affiche même une sensibilité aux problèmes féminins et s'empare en 2022 de la Journée internationale pour les droits des femmes. La veille du 8 mars, elle publie dans *Le Figaro* une « Lettre aux Françaises », qui commence ainsi : « Comme toutes les femmes, même si vous n'en faites pas forcément un combat militant, vous êtes sen-

« Sous couvert de la défense des femmes, Marine Le Pen et son parti développent un propos raciste, éloigné des valeurs humanistes du féminisme : au sujet des viols comme des féminicides – la sécurité des femmes est présentée comme le grand combat du parti –, les réactions sont différentes selon la nationalité de l'auteur du crime. »

(1) Sur le sujet de cet entretien, elle a publié : « Un féminisme dévoyé », in Vincent Duclert et Maria Malagardis (dir.), *Les Faussaires de la Nation. Comment l'extrême droite défigure l'histoire et comment lui résister*, éditions Philippe Rey, 2026, p. 171-180 [NDLR : voir la recension de cet ouvrage en page 55 de ce dossier].



sibles à la condition féminine en France et même dans le monde. Comme femme politique, j'y suis moi-même très attachée. » Mais elle ajoute aussitôt : « C'est souvent à l'aune de leurs droits et de leur reconnaissance sociale que se mesure le degré de civilisation d'une société. L'Occident peut, de ce point de vue, s'enorgueillir d'avoir fait avancer l'égalité, le respect et, dans une grande mesure, l'émancipation des femmes. » Ce faisant, elle suggère que les « autres », les non-Occidentaux, sont hostiles à cette émancipation, avant de dénoncer violences conjugales, harcèlement de rue, excision ou mariage forcé. Parmi les mesures proposées, le doublement de l'allocation de soutien familial côtoie une répression accrue du harcèlement de rue, attribué explicitement aux étrangers. Comme elle l'écrit encore : « Je ferai baisser la tête à ceux qui croient pouvoir ignorer qu'en France on respecte les femmes. En plus des sanctions pénales lourdes, j'inscrirai les harceleurs de rue au fichier des délinquants sexuels et déciderai l'expulsion des étrangers qui se livrent à ces pratiques outrageantes. » Ces mesures se retrouvent dans son programme présidentiel de 2022, aux côtés du retour à un délai maximal de douze semaines de grossesse pour un recours légal à l'IVG, et de l'interdiction du voile dans l'espace public. Marine Le Pen se déclare aussi opposée à l'ouverture de la procréation médicalement assistée à toutes les femmes, réforme adoptée l'année précédente.

Le féminisme affiché par Marine Le Pen n'est-il pas plutôt un féminisme dévoyé ?

Oui, c'est bien un féminisme dévoyé. Le discours et le programme du RN sur les femmes s'appuient sur les fondamentaux du parti qui fait de l'immigration, notamment issue de pays musulmans, la cause de tous les maux de la France, et de l'expulsion des immigrés – ou du moins de la restriction des entrées et du choix des entrants –, la solution à tous les problèmes. Ainsi, sous couvert de la défense des femmes, Marine Le Pen et son parti développent un propos raciste, éloigné des valeurs humanistes dans lesquelles s'est inscrit historiquement le féminisme. La sociologue britannique Sara R. Farris parle de « *fémonationalisme* », soit l'instrumentalisation des droits des femmes à des fins nationalistes et xénophobes. En France, il s'accompagne d'une instrumentalisation de la laïcité, principe cardinal de la République.

On peut d'ailleurs remarquer qu'au sujet des viols comme des féminicides – la sécurité des femmes est présentée comme le grand combat du parti –, les réactions sont différentes selon la nationalité de l'auteur du crime. Ainsi, le viol et le meurtre de la jeune Philippine, en septembre 2024, par un Marocain récidiviste sous OQTF⁽²⁾, sont l'occasion de dénoncer avec virulence l'immigration incontrôlée et le laxisme de l'État, qui met en danger les femmes blanches, alors que, concomitamment, le procès des violeurs de Gisèle Pelicot est très peu commenté.

Que montrent les votes des élus et élues d'extrême droite en France et au Parlement européen ? Correspondent-ils à l'image qu'ils et elles prétendent donner ?

L'extrême droite n'a jamais été féministe et ne l'est pas plus aujourd'hui. Le montrent les politiques publiques des municipa-

« Les élus et élues RN ont déposé en 2020 une proposition de loi visant à interdire l'écriture inclusive et n'ont pas pris part au vote de la loi du 24 décembre 2021 sur l'égalité économique et professionnelle. Et seulement la moitié du groupe, dont Marine Le Pen, a voté en mars 2024 pour la constitutionnalisation de l'IVG. »

lités d'extrême droite : refus de la diversité culturelle au profit de la « tradition », arrêt des subventions à des associations de femmes qui ne leur plaisent pas, dont le Planning familial, tentatives d'instaurer la « préférence nationale » dans l'aide aux familles. Le montrent également les votes du FN/RN au Parlement européen, où il est présent sans discontinuer depuis 1984 et compte le plus d'élus français depuis 2014, et à l'Assemblée nationale, où il n'acquiert un grand poids politique qu'à partir de 2022. Son groupe y est d'ailleurs le moins paritaire, avec un petit tiers de femmes. En matière d'égalité entre les sexes, de liberté des femmes et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, l'engagement fait défaut, y compris ces dernières années. Quelques exemples : au Parlement européen, les élus et élues RN s'abstiennent, lors de l'adoption du troisième plan d'action de l'UE pour l'égalité des sexes (2021-2025), ne votent pas en 2023 pour la ratification par l'UE de la convention d'Istanbul sur la prévention des violences, s'abstiennent, en avril 2024, de voter la résolution sur l'inclusion du droit à l'avortement dans la Charte européenne des droits fondamentaux. En France, ils et elles déposent en 2020 une proposition de loi visant à interdire l'écriture inclusive et ne prennent pas part au vote de la loi du 24 décembre 2021, dont l'objet est d'accélérer l'égalité économique et professionnelle. Et seulement la moitié du groupe, dont Marine Le Pen, vote en mars 2024 en faveur de la constitutionnalisation de l'IVG.

Des groupes d'extrême droite s'affichent comme féministes. Quel est le sens de ce « féminisme » ?

Je ne citerai là que le groupe Némésis, le plus influent, présent à Lyon lors de l'affrontement qui a récemment coûté la vie au militant d'extrême droite, Quentin Deranque. Le groupe a été fondé en 2019 par des jeunes femmes issues de cette famille politique. Elles se disent « *féminines et féministes* », mais refusent les analyses et les valeurs du féminisme « *de gauche* », jugé « *radical* ». Parmi leurs chevaux de bataille, les violences faites aux femmes, dont elles rendent responsables les migrants non occidentaux, forgeant le mythe de l'étranger violeur, seule figure du danger. Rompues à l'« agit-prop »⁽³⁾, familières des réseaux sociaux, elles s'infiltrèrent dans les manifestations féministes pour clamer leurs slogans, mènent des actions d'éclat, donnent des conférences dans les municipalités d'extrême droite et appellent à voter pour ses candidats. Tout comme le RN, Némésis représente un danger pour la démocratie et les droits des femmes. ●

Propos recueillis par D&L

(2) Obligation de quitter le territoire français.

(3) De « agitation » et « propagande ».